
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 OCT 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0411 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de douze (12) élèves Assistants en Gestion des Ressources Humaines, session 2019.

Ce sont :

ASSISTANTS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	COMPAORE SAMBDIBWOAGA ALICE	214975	21/12/84
2	KAMBOU BIENVENU DIEUDONNE HERMAN	118831	19/03/76
3	NIKIEMA ISSAKA	303706	31/12/90
4	OUEDRAOGO MOHAMADI	95187	02/10/78
5	OUEDRAOGO OUSMANE	247550	31/12/86
6	TIANHOUN KARAFI SERGE	303843	07/10/91
7	ZAGRE/OUEDRAOGO MARIAM LAURE CORINNE	225157	06/07/77
8	ZERBO BINTOU YRALO	102466	30/08/84
9	ZOETABA MOISE	303703	03/10/93
10	ZONGO JOSEPHINE SONGNIKIDONGO NEBYINGA	214978	19/03/82

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

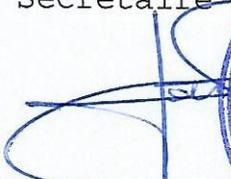
ASSISTANTS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


SOULEYMANE LENGANE

